

## *Programme d'ACPC, partie 3*

### **RESPONSABLES à Champigneulles**

**Ecologie / Fonctionnement / Investissement / Salariés / CCBP / Fiscalité**

*Ce que nous soumettrons aux électeurs les 15 et 22 mars 2026*

#### **30 propositions concrètes susceptibles d'évoluer jusqu'au scrutin lors des échanges avec les habitants**

Nous chercherons à annuler le projet de zone d'habitation sur la **zone des vergers** pour y préserver la forêt en devenir.

En cas d'impossibilité juridique liée aux engagements pris par la municipalité en place, nous reverrons totalement l'aménagement pour limiter son impact environnemental et sur la circulation pour laisser vivre la forêt.

Nous enclencherons une démarche de labélisation écoquartier et chercherons la mixité en travaillant avec les organismes agréés pour favoriser l'accès aux primo accédants en logement social.

Nous porterons à la CCBP un projet de **tarification progressive de l'eau** tenant compte du nombre de personnes au foyer, avec les **premiers m3 d'eau non payants** sur le principe du minimum vital accessible.

Nous défendrons à la CCBP le projet de **mettre la gestion de l'eau et de l'assainissement en régie publique** plutôt que de la confier à un acteur privé, afin de mieux maîtriser la ressource en eau et de préparer l'avenir. L'eau est un bien commun que nous devons protéger.

Sur la Zone des vergers\*, nous défendrons la **limitation du projet de zone d'activité\*\*** à un projet artisanal, réservé aux PME et peu impactant en matière de circulation d'engins, associé à la conservation d'espaces cultivés et/ou de vergers partagés et gérés par des habitants en partenariat avec la municipalité.

\* *actuel champ cultivé*

\*\* *projet porté par la CCBP sur le territoire de Champigneulles*

Nous créerons des **lieux refuges** dans la ville pour les victimes de situations de violences.

Nous porterons à la CCBP le débat en vue de **transports en commun non payants**.

Nous mènerons un **état des lieux écologique et social** avec les acteurs locaux en vue d'un plan d'actions (biodiversité, pollution ruisseaux, accessibilité, friches, logements vides, recours aux consultants privés...)

Nous privilégierons le choix de recourir à des **expertises publiques** plutôt qu'à des cabinets de conseils privés lorsque c'est possible.

Nous porterons à la CCBP une évolution du **ramassage des déchets** : objets hétérogènes (notamment pour les personnes non véhiculées), disposition et accès des bacs collectifs, mégots, poubelles de tri dans les cimetières et les espaces publics, récupération des plantes de l'espace public...

Nous créerons une **commission dédiée à la CCBP** au sein du conseil municipal pour que les élus et les habitants soient informés des décisions intercommunautaires en amont de leur application et avant qu'elles ne leur soient imposées.

**Nous formerons élus et salariés municipaux** : à la fresque du climat, aux violences sexistes et sexuelles, au harcèlement, à la détection des incivilités, à la prise en compte des situations de handicap, à l'organisation de la concertation avec les habitants.

Nous introduirons **des clauses environnementales** dans les politiques d'achat dans un schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables.

Nous publierons les **dépenses annuelles de représentation** (déplacements, vêtements...)

**Les élus s'engageront à se former** à l'exercice de leur mandat

Nous retransmettrons en direct et **en ligne les conseils municipaux**.

Notre **politique économique** sera guidée par la **Responsabilité Sociétale des Organisation (RSO)**. Le budget, véritable traduction de notre projet politique, sera construit à l'aune de ses impacts sociaux (pouvoir de vivre\*(1), égalité femmes-hommes, inclusion des personnes en situation de handicap), environnementaux (émission des gaz à

effet de serre, circuits courts, réponse aux besoins réels) et financiers, afin de garantir un développement durable et équilibré de la commune

*\*Le pouvoir de vivre, c'est la capacité réelle de chacune et chacun à vivre dignement, à faire des choix et à accéder aux droits essentiels dans un environnement sain.*

Nous mènerons conjointement **avec les représentants du personnel un comité de retour d'expérience** pour construire un plan d'actions quand des dysfonctionnements sont recensés et ainsi limiter le risque qu'ils ne se reproduisent.

Nous serons force de proposition sur les projets liés à la **gestion de l'eau** par la CCBP : réutilisation des eaux usées, lutte contre les déperditions dans les canalisations, risque d'écoulement de boues...

Nous défendrons **l'enfouissement ou le déplacement des lignes à haute tension** existantes et lutterons pour empêcher de nouvelles lignes proches d'habitations.

**Autoroute, bruit et pollutions** : Nous sommes favorables à toutes les mesures efficaces. Pour lutter contre toutes les pollutions. Nous conservons des doutes sur les bénéfices et conséquences des quelques dizaines de mètres de mur qui devraient être construits. Nous voulons mieux y intégrer de la végétation, engager une couverture de la route, traiter les eaux polluées par les véhicules.

Dans le cadre des **investissements**, nous soumettrons au vote des élus municipaux des prévisions de dépenses sincères et prudentes, évaluées selon une estimation haute, afin de **limiter les dépassements budgétaires répétés**.

Nous travaillerons avec les acteurs privés et les habitant-es pour **réduire la pollution lumineuse sans créer de sentiment d'insécurité**.

Nous solliciterons nos partenaires naturels (Conseil Départemental, Bassin de Pompey, Région Grand Est...) pour établir **davantage de conventions avec des associations de préservation environnementale** (Ligue de Protection des Oiseaux, Flore 54, CPIE...)

Dans le cadre d'une charte, les conseillers municipaux ACPC auront **liberté de vote** sans conséquences sur leur mandat.

Nous proposerons aux représentants du personnel de mettre en place **une organisation du travail** et des mesures d'ergonomie et de santé au travail prenant en compte certaines douleurs récurrentes (menstruations, migraines, lombalgies...)

Nous permettrons le **don de jours de repos** entre salariés municipaux pour absence non prévue dans le droit actuel (pour les personnes « aidantes », pour gérer la souffrance d'un animal de compagnie ...)

Nous augmenterons **le patrimoine arboré** de la ville en choisissant des essences adaptées à l'évolution du climat.

Nous créerons des **logements d'urgence** dans la ville en cas d'expulsion.

Nous débattons avec tous les conseillers municipaux des **positionnements politiques du maire** ou du conseil : parrainages (aux élections présidentielles ou sénatoriales), motions